Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Les cimetières communaux

***Le cimetière du Grisy-les-Plâtres est équipé de sépultures traditionnelles sur deux sites : l'un gravillonné, l'autre enherbé et d'un site cinéraire. Conformément à son plan d'actions municipales 2008-2014, la municipalité a implanté à la fin de l'année 2009 dans le nouveau cimetière du village* :**

- ***Deux columbariums.***
- ***Quatre mini-caveaux.***
- ***Concession de 1m² sur de nouvelles parcelles, implantées en 2024 dans l'espace du site cinéraire.***
- ***Un jardin du souvenir, équipé d'un puits de dispersion des cendres et de deux bancs de méditation.***

Une haie de charmille et de lauriers tins donne l'intimité nécessaire à cet espace.

Un lieu de mémoire et de recueillement

- En entrant dans le cimetière de Grisy-les-Plâtres, toute personne s'engage à respecter ce lieu de mémoire et de recueillement.
- Tout comportement qui perturbera le respect des défunts et de leurs familles fera l'objet d'une plainte de la mairie à la gendarmerie, en particulier à l'occasion d'une réunion n'ayant pas pour objet une cérémonie funéraire.
- Toute dégradation et vol devront être réparés aux frais du contrevenant, sous peine de poursuites.

Coordonnées

Cimetières communaux
Rue des Maurois
95810
Grisy-les-Plâtres
0134 66 62 69
Infos pratiques

Dans l'immédiat il n' y a pas de places dans l'ancien cimetière, consulter : https://www.grisylesplatres.fr/vie-pratique/etat-civil-identite-et-citoyennete/reprise-par-la-mairie-de-tombes-abandonnees-dans....

Documents
Schéma d'implantation de l'espace cinéraire, dans sa première et seconde phase
Tarifs cimetière communaux, àpartir de 2025
Liens utiles
Reprise par la mairie de tombes abandonnées dans l'ancien cimetière